



PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 20 novembre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan des contrôles réalisés ce week-end

Depuis le début de l'année, on dénombre 465 accidents (380 en 2022 soit une hausse de 22 %) et 31 personnes ont perdu la vie sur les routes de Guadeloupe (soit 26 en zone gendarmerie et 5 en zone police).

Au cours du week-end du 18 au 19 novembre, 122 infractions ont été relevées en zone gendarmerie dont principalement 13 pour défaut d'assurance, 12 pour non respect du stop, 12 pour défaut de contrôle technique, 10 pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, 9 pour défaut de port de la ceinture conducteur et 7 pour usage du téléphone portable tenu en main.

15 suspensions de permis de conduire ont été prises par l'autorité préfectorale.

En zone police, 17 automobilistes sur 72 contrôlés ont été verbalisés (2 pour défaut d'assurance, 2 pour défaut de contrôle technique, 3 pour non présentation d'attestation d'assurance, 3 pour utilisation de téléphone au volant, 3 pour non port de la ceinture, 1 pour non port du casque, 2 pour plaque d'immatriculation non conforme et 1 pour AFD stupéfiant (14 gr de résine de cannabis)).

3 véhicules ont été immobilisés.

La sécurité routière en Guadeloupe est l'affaire de tous et de tous les instants.

Rappel de trois règles de base :

- Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas – SO OU PWAN LA GOUT, PA PWAN LA WOUT.
- Levez le pied – LEVE PYE.
- Portez la ceinture ou le casque : ON TET, SA FRAJIL. PWOTEJE-I.